ad perpetuam rei memoriam.

Lettres patentes de vente de la Seigneurie de Dippach en faveur du Conseiller Pastoret

Leopold pour la grace de Dieu, Empereur des Romains toujour auguste, Roi d'allemagne, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie et Esclavonie, de Galitz, de Lodomerie et de Jerusalem, Archiduc d'autriche, Duc de Bourgogne, et de Lorraine, de Milan, de Brabant, de Limbourg, de Luxemburg, de Guelres, de Mirs, de Carinthie et de Carniole, Grand Duc de Toscane, Grand prince de Transilvanie, Marquis de Moravie, Duc de Wirtemberg, de la haute et basse Silesie, de Milan, de Mantoue, de Parme et plaisance, de Guastalla d'Oswitz et Zator, de Calabre, de Bar, de Montferrat et de Teschen, Prince de Souabe et de Charleville, Comte de Habsbourg, de Flandres, d'Artois, de Tirol, de Hainaut, de Namur, de Kyburg, de Goritz et de Gradisca, Marquis du saint Empire romain de Burgau, de la haute et basse Lusace, de Pont à Mousson et de Nomeny, Landgrave d'Alsace, Comte de Provence etc. à tous ceux qui ces presentes verront, salut, Notre cher et feal Nicolas Pastoret Conseiller en notre Conseil de Luxemburg aiant fait des demarches pour acquerir la Seigneurie de Dippach avec haute, moyenne

Lettres Patentes de vente de la Seigneurie de Dippach du 5.9.1791.
(Archives du Gouvernement.)